



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les indicateurs de détection de la difficulté financière des exploitations en période d'installation

M. François Colson, Bénédicte Pineau

Abstract

The topic of this paper is the choice of five accounting ratios for the financial analysis of farm run by young farmers who received public subsidies. For each ratio, two level of significance have been selected for the financial risk detection. A sample of 175 farms, 25 of them with default of payment, has been studied. The discriminant analysis has been used for the choice of financial ratios.

Résumé

Cet article propose la sélection de cinq ratios comptables pour l'analyse financière des exploitations conduites par des jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation. Il définit pour chaque ratio deux seuils indicatifs du niveau du risque financier. L'étude a été réalisée à partir d'un échantillon de 175 exploitations, dont 25 ont fait l'objet d'incidents de paiement. La sélection des ratios s'est faite à partir d'une analyse discriminante monovariée.

Citer ce document / Cite this document :

Colson François, Pineau Bénédicte. Les indicateurs de détection de la difficulté financière des exploitations en période d'installation. In: Économie rurale. N°206, 1991. Nouvelles approches en gestion de l'entreprise agricole. Session des 29 et 30 Novembre 1990 organisée par Jean-Marie Attonaty (INRA-ESR), Jacques Clément (DGER) et Louis-Georges Soler (INRA-SAD) pp. 57-63;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4240>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_206_1_4240

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES INDICATEURS DE DÉTECTION DE LA DIFFICULTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS EN PÉRIODE D'INSTALLATION

François COLSON* et Bernard PINEAU*

Résumé :

Cet article propose la sélection de cinq ratios comptables pour l'analyse financière des exploitations conduites par des jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation. Il définit pour chaque ratio deux seuils indicatifs du niveau du risque financier. L'étude a été réalisée à partir d'un échantillon de 175 exploitations, dont 25 ont fait l'objet d'incidents de paiement. La sélection des ratios s'est faite à partir d'une analyse discriminante monovariée.

RATIOS FOR THE FINANCIAL RISK DETECTION OF FARMS RUN BY YOUNG FARMERS

Summary :

The topic of this paper is the choice of five accounting ratios for the financial analysis of farm run by young farmers who received public subsidies. For each ratio, two level of significiance have been selected for the financial risk detection. A sample of 175 farms, 25 of them with default of payment, has been studied. The discriminant analysis has been used for the choice of financial ratios.

A l'occasion de la réforme de la DJA, les ADASEA se sont vues confier par les pouvoirs publics, en complément de l'instruction des demandes d'aide à l'installation, celle de la deuxième fraction de la DJA. La nouvelle réglementation rend désormais obligatoire un diagnostic portant sur les résultats - notamment le revenu disponible - obtenus par les bénéficiaires de l'aide, à partir des informations issues de leurs comptabilités.

Rappel des objectifs de l'étude

Pour permettre de réaliser rapidement un diagnostic financier auprès d'un grand nombre d'exploitations, il est nécessaire de dégager les indicateurs de leur état de santé économique et financier.

L'étude a pour objet d'aboutir à la sélection de ratios comptables permettant d'alerter la commission mixte

lorsque des problèmes surviennent dans telle ou telle exploitation, de manière à déclencher une intervention préventive adaptée. A cette fin, les indicateurs retenus doivent être en mesure de permettre, non seulement un diagnostic annuel mais aussi, à l'occasion du versement de la seconde fraction de la DJA, de se faire une première opinion sur les risques de défaillance de l'entreprise dans les années à venir.

Le choix d'indicateurs pertinents et faciles d'utilisation

Le groupe d'experts constitué par le CNASEA pour le pilotage de l'étude a sélectionné une première liste de 30 ratios. Elle prend en compte les résultats des recherches entreprises récemment en la matière et l'inventaire réalisé en 1989 sur les indicateurs financiers utilisés par les ADASEA de 41 départements.

* INRA - Nantes, Laboratoire de Recherches Économiques.

Pour assurer une utilisation aisée des résultats de l'étude, il s'est avéré souhaitable de proposer les mêmes ratios pour toutes les exploitations, quels que soient leur taille et leur système de production, et d'en restreindre le nombre à cinq.

Malgré l'attrait que représentent aujourd'hui les fonctions scores pour le diagnostic financier rapide des entreprises, nous avons préféré proposer un nombre limité de ratios plutôt qu'une combinaison linéaire de ces mêmes ratios. Ce choix a été motivé par des raisons méthodologiques : la faible dimension de l'échantillon exclut la possibilité de proposer une fonction stable utilisable dans tous les départements pour tous les types d'installation. Ce choix s'est trouvé conforté par le souci pédagogique d'inciter les agents des ADASEA à ne pas se limiter au calcul d'une note de score mais à utiliser des ratios financiers simples pour le diagnostic des exploitations agricoles.

Un indicateur des difficultés financières : l'incident de paiement

Le choix d'un indicateur des difficultés financières est essentiel pour caractériser les exploitations à risque et identifier les ratios les plus pertinents pour analyser ce problème. En effet, on ne peut dans le même temps rechercher des indicateurs comptables caractérisant au mieux la difficulté financière et définir les exploitations en difficulté à partir de ces mêmes indicateurs comptables.

En agriculture, il n'est pas possible, comme dans les secteurs de l'industrie et du commerce, de faire référence à la faillite de l'entreprise (1) pour juger de la situation financière. L'application des procédures judiciaires est encore récente, et les cessations d'activité, proportionnellement beaucoup moins nombreuses, se manifestent dans un délai plus long après l'installation du jeune agriculteur.

Nous appuyant sur les résultats d'autres études, nous avons choisi l'incident de paiement comme indicateur externe. Il est la traduction d'un retard de paiement d'une durée conséquente auprès des fournisseurs, du crédit agricole ou de la mutualité sociale agricole (MSA).

La caractérisation des individus en incident de paiement et l'étude de leurs différences avec le reste de la population permettent d'identifier les ratios les plus pertinents pour analyser la difficulté financière.

Du critère incident de paiement à la notion de difficulté financière

L'échantillon compte 175 exploitations de jeunes agriculteurs installés en 1985 et provient de 7 départements différents. Cinq OTEX ont été retenues : céréales et grandes cultures, lait, viande bovine et hors sol. L'échantillon a ainsi été constitué pour étudier les influences du statut juridique et de la production dominante.

Les contraintes de la constitution de l'échantillon n'ont pas permis l'obtention d'un sous-échantillon d'incidents

de paiement de taille suffisante. Nous ne comptons que 25 exploitations en incident de paiement, dont quatre seulement en ayant plus d'un. Ce problème est essentiellement dû à la difficulté de collecter de façon exhaustive l'information incident dans les départements. C'est pourquoi, nous avons été conduits à opérer un travail complémentaire sur des groupes issus d'une CAH (classification ascendante hiérarchique) en élargissant le champ des exploitations jugées en difficulté au-delà du seul critère incident de paiement. Cette répartition à partir de critères comptables a été validée par le pourcentage d'exploitations en incident de paiement présentes dans les groupes les plus caractéristiques des difficultés financières.

L'analyse des données pour apprécier la variabilité des indicateurs

Dans un premier temps, nous avons résumé la variabilité entre les individus, et décrit les relations existantes entre les variables, à une succession d'analyses en composantes principales (ACP), et de CAH. L'hypothèse selon laquelle il existe une forte variabilité entre les systèmes de production nous a amené à faire une analyse par sous-ensembles (OTEX et statut juridique). Ce travail nous a permis d'isoler des groupes de variables fortement corrélées entre elles, et de cerner l'influence des systèmes de production.

Dans un second temps, nous avons voulu optimiser l'identification des situations financières difficiles. A cette fin, nous avons fait appel aux techniques de l'analyse discriminante monovariée.

Ces deux étapes du travail nous ont amené à sélectionner cinq ratios. Ces ratios ont été étalonnés après l'étude de la dispersion de leur distribution pour plusieurs populations d'exploitations de jeunes agriculteurs. Cette dernière opération a été réalisée d'une part sur notre échantillon d'étude, d'autre part sur l'observatoire des bénéficiaires de la DJA au CNASEA, enfin sur l'échantillon RICA 1988.

LES INDICATEURS DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

La confirmation de la fragilité de certains OTEX

La comparaison des échantillons étudiés avec la population des départements dont ils sont issus et celle de l'observatoire DJA, montre une bonne représentativité pour chacune des orientations de production (2) et chaque statut juridique.

Tableau 1. — Caractéristiques des exploitations par OTEX

OTEX	SAU (ha)	Produit (1 000 F)	Actif (1 000 F)
Céréales	43	568	1 108
Grandes Cultures	27	432	771
Viande bovine	45	607	1 376
Hors sol	13	1 028	1 335
Lait	45	743	1 307

1. Selon une étude de l'INSEE, 30 % des entreprises ont cessé leur activité trois ans après leur création et 50 % dans un délai de cinq ans.

2. Selon les OTEX en année 3, suivant la nomenclature du CNASEA.

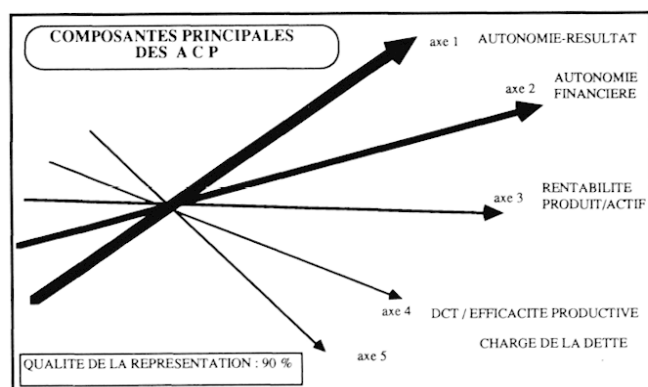
Une analyse de quelques critères financiers (endettement, résultat, autofinancement) montre de grandes différences entre les OTEX et confirme, pour 1988, la fragilité de l'OTEX hors sol, et les bons résultats obtenus par les producteurs de lait.

Tableau 2. — Caractéristiques financières selon les OTEX

OTEX (moyennes)	Endettement (en %)	Résultat (en 1 000 F)	Autofinancement net (en 1 000 F)
Céréales	59	69	28
Grandes cultures	57	103	59
Viande bovine	46	137	60
Hors sol	74	98	42
Lait	37	118	89

De l'autonomie financière à l'efficacité : sept groupes de ratios

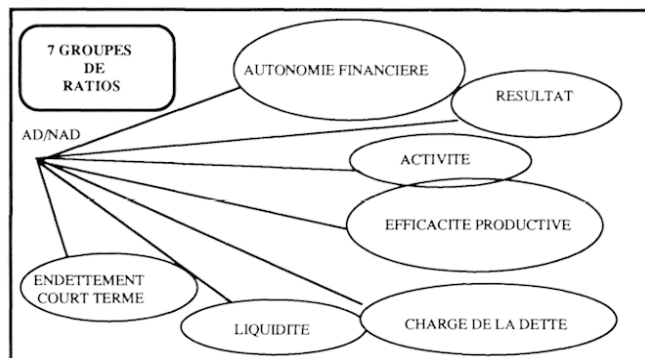
A partir des ACP sur les trente ratios (3), nous avons isolé les principales composantes de la situation financière des exploitations. Les ACP réalisées (par OTEX et par statut juridique) résument 90 % de l'information selon 5 composantes principales facilement identifiables.



Trois groupes de variables caractérisent chacun une composante, quels que soient l'OTEX et le statut juridique. Il s'agit des groupes « autonomie financière », « résultat » et « endettement court terme ».

On observe de légères variantes suivant les OTEX et les statuts juridiques. Ainsi, l'indépendance entre les variables de résultat et d'autonomie financière est forte en céréales et viande bovine, et faible en hors sol et en lait. Des groupes de variables comme charge de la dette ou efficacité ne caractérisent un axe que pour certaines OTEX. A ce sujet, nous formulons l'hypothèse que les variations entre OTEX sont plus le fait de quelques individus (faiblesse de l'échantillon) que de réelles différences de la structure financière, comme en témoigne la contribution de la sous-OTEX « taurillon » à la définition de l'axe 2 sur l'échantillon viande bovine.

L'ensemble de ces analyses permet d'isoler ainsi sept groupes de variables fortement corrélées entre elles. Le schéma ci-dessous résume cette typologie qui s'applique à l'ensemble des exploitations. Chaque groupe est affecté d'un titre dont le but est de synthétiser la signification financière que recouvrent les ratios qui le composent. Cette approche confirme les connaissances existantes en la matière (4) et montre que les jeunes agriculteurs n'échappent pas à la logique générale de l'analyse financière. Elle montre aussi que cette classification est indépendante du système de production. Seule, l'indépendance de la relation entre ces groupes est plus ou moins forte selon les OTEX.



Une première sélection de 12 ratios a donc été réalisée avec trois conditions : prendre au moins une variable dans chacun des 7 groupes, tenir compte de leur poids dans la définition des axes principaux des ACP, et regarder le caractère usuel du ratio et la facilité à comprendre la définition que l'on en donne.

Tableau 3. — Les 12 ratios pré-sélectionnés

Autonomie financière	Dettes totales / total bilan Dettes totales / produit brut
Résultat	EBE / produit brut Revenu disponible / produit brut CREN / produit brut
Activité	Produit brut / actif
Efficacité productive	EBE / dettes totales
Charge de la dette	Annuité / produit brut Annuité / total bilan
Liquidité	Fonds de roulement / produit brut
Endettement à court terme	Dettes à court terme / produit brut Dettes à court terme / dettes totales

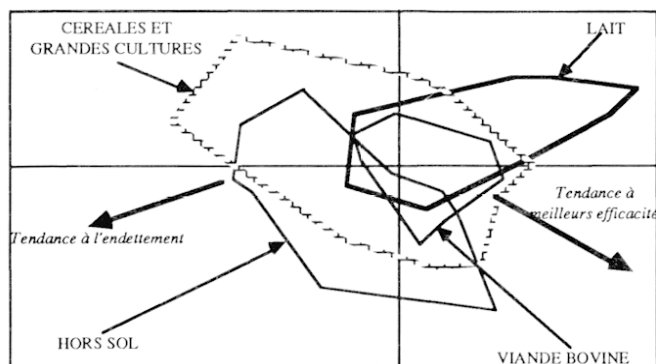
Le risque financier selon les systèmes de production

L'ACP réalisée pour l'ensemble des individus montre une relation entre les systèmes de production et la situation financière des exploitations.

3. Voir en annexe la liste des ratios.

4. Une enquête réalisée auprès d'experts auxquels il avait été demandé de classer ces 30 ratios en fonction de leur signification économique avait permis d'aboutir à des résultats similaires.

Graphique. — Répartition par OTEX sur le plan 1-2 de l'ACP

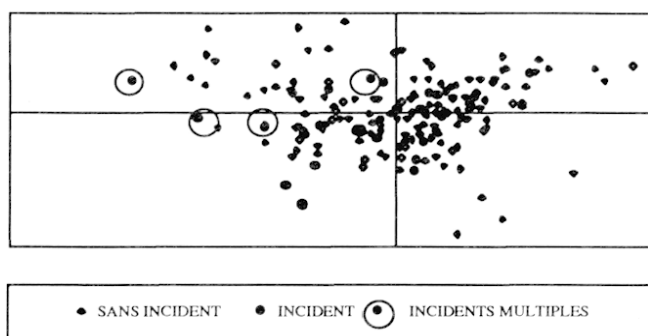


Le risque financier varie d'un système de production à l'autre. Il est déterminé ici par les variables qui définissent les axes 1 et 2, en l'occurrence l'autonomie financière et le résultat. On observe sur le graphique (5) un gradient du risque financier selon l'OTEX. Le hors sol est la production la plus fragile. Le lait reste la production qui rencontre le moins de problèmes, en particulier en ce qui concerne les GAEC. La viande bovine se trouve dans une position intermédiaire : faible endettement, mais faible efficacité productive. Les céréaliculteurs se répartissent de façon plus diffuse sur l'ensemble du graphique.

Caractéristiques des exploitations en incident de paiement

La population des exploitations en incident de paiement n'a pas des caractéristiques homogènes.

Graphique. — Représentation des incidents sur le plan 1-2 de l'ACP



Si dans l'ensemble la population en incident se caractérise par une fragilité financière supérieure à la moyenne, on peut y distinguer trois grandes catégories d'exploitations :

— la première correspond à des exploitations dont la situation financière est très dégradée : taux d'endettement très élevé et efficacité productive faible, voire négative. Elle se différencie très nettement du reste de la population et se trouve en situation de quasi-faillite. On retrouve dans cette catégorie les exploitations en incident multiple.

— La seconde catégorie recouvre des exploitations qui sont manifestement en bonne santé. L'incident n'est alors pas significatif d'une difficulté financière.

5. Représentation des individus projetés sur le plan des axes 1 et 2 de l'ACP sur l'ensemble des exploitations.

— Enfin, la dernière rassemble des exploitations qui ont une solvabilité à court terme inférieure à la moyenne (ratios de liquidité moins bons), mais qui ne sont pas fondamentalement différentes sur les autres ratios.

Les classifications ascendantes hiérarchiques effectuées sur l'ensemble de la population confirment ces conclusions. Contrairement aux autres classes, les classes à risque, qui ont un pourcentage plus élevé d'exploitations en incident, ne peuvent être associées à un système de production particulier. Ces classes s'écartent du centre de gravité du nuage sur une conjonction de trois types de critères : un endettement au-dessus de la moyenne, une efficacité productive médiocre et une solvabilité faible, avec tout spécialement une charge de la dette élevée.

La discrimination des exploitations en incident de paiement

Contrairement aux études déjà réalisées sur ce sujet, nous n'opposons pas deux populations extrêmes issues d'une graduation de la difficulté financière, mais deux groupes intégrant l'ensemble de la population.

Trois catégories apparaissent avec des variables ayant un pouvoir discriminant au-dessus de la moyenne. Il s'agit dans l'ordre des groupes de ratios « charge de la dette », « autonomie financière » et « liquidité ».

La différenciation des incidents de paiement se fait donc essentiellement sur des critères de solvabilité, et peu en fonction de la rentabilité de la production.

Les exploitations en difficulté financière

L'étude de la dispersion de la situation financière des exploitations a confirmé deux observations réalisées lors des précédentes études concernant les agriculteurs en incident de paiement :

— les agriculteurs en incident de paiement ne sont pas tous en difficulté,

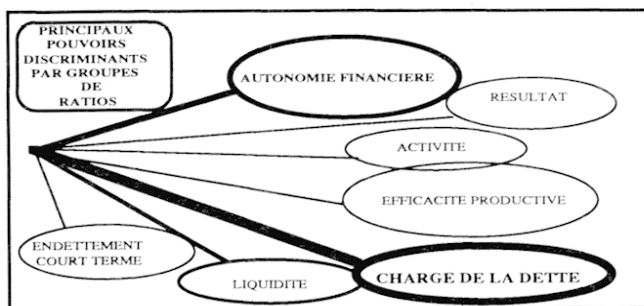
— les agriculteurs en difficulté n'ont pas tous des incidents.

Cette constatation nous a conduit à isoler un groupe plus homogène de 24 individus, classé à partir de la CAH en difficulté financière importante. La CAH a porté sur les 12 ratios présélectionnés en cours d'étude. Pour les 24 exploitations retenues, 42 % sont en incident de paiement, ce qui représente 40 % des exploitations repérées en incident. On y retrouve toutes les exploitations à deux incidents. Ces individus se différencient de la norme par une solvabilité à long terme et à court terme réduite, ainsi que par une rentabilité inférieure à la moyenne.

La discrimination des exploitations en difficulté

Comme précédemment, les groupes de variables ayant les meilleurs pouvoirs discriminants sont dans l'ordre :

« charge de la dette », « autonomie financière », le groupe « liquidité » étant ici remplacé par le groupe « résultat ».



Le choix des indicateurs

Le choix des ratios s'est effectué en tenant compte des paramètres suivants : facilité de calcul, facilité d'explication économique et usualité, qualité du pouvoir discriminant et non redondance.

La nécessité de réaliser un repérage rapide des situations financières plus risquées nous a conduit à proposer une démarche d'analyse dite « en palier ». Au lieu de traiter 5 ratios simultanément, nous proposons d'étudier les comptabilités en deux étapes. Un premier tri a pour but de classer notre population en trois groupes : un groupe d'exploitations jugées en bonne santé, un groupe incertain et un groupe à risque.

Cette première étape permet de hiérarchiser les niveaux de risque financier à partir de trois ratios :

- annuité/produit brut,
- dette totale/actif total,
- dette court terme/actif circulant.

Deux ratios analysent la structure du bilan, l'un à court terme (dette court terme/actif circulant), l'autre à long et moyen terme (dette totale/actif total). Un ratio d'exercice (annuité/produit brut) évalue la capacité de l'entreprise à faire face à sa dette.

La seconde étape a pour but d'évaluer l'efficacité économique des exploitations classées dans le groupe incertain à partir de l'analyse de deux ratios complémentaires :

- EBE/produit brut.
- annuité/EBE,

« EBE/produit brut » mesure le résultat de l'exploitation en dehors des coûts liés au financement. « Annuité/EBE » décrit sa capacité à faire face à l'annuité de la dette avec l'excédent brut. Celui-ci doit aussi permettre de faire face aux prélèvements familiaux et à l'auto-financement des nouveaux investissements.

Cette étape permet de situer l'exploitation par rapport à son résultat annuel. L'EBE présente l'avantage d'être indépendant des charges financières. Ces deux ratios sont retenus pour leur rôle explicatif de l'état financier de l'exploitation. Ils aident à interpréter les valeurs prises par les trois autres ratios.

Trois groupes de variables ne sont pas pris en compte : activité, efficacité, endettement à court terme. Les deux premiers groupes ont une capacité discriminante plus faible et sont peu usuels. Les ratios d'endettement à court terme ont été exclus suite à leur plus faible pertinence dans la différenciation des groupes en incident de paiement. Les ratios DCT/produit et dette fournisseur/charges d'approvisionnement qui s'avèrent pertinents pour les exploitations en croisière, se révèlent instables et d'emploi mal aisé pour les exploitations en période d'installation. Ils mériteraient cependant d'être testés à l'avenir sur des échantillons plus importants.

LES SEUILS DE RISQUE FINANCIER

Deux seuils de risque

Compte tenu des problèmes posés par la définition d'un seuil unique, il est apparu préférable d'établir un gradient du risque financier, en proposant deux seuils correspondant à deux niveaux de difficulté.

Le premier seuil correspond à l'existence d'une fragilité financière. L'exploitation ne possède pas de réserves pour faire face à un problème, qui entraînerait une chute de ses résultats une année donnée. Dans les faits, sa santé est très liée à l'évolution annuelle de ses résultats.

Le second seuil correspond à des exploitations dont la santé financière est déjà très compromise. Cette situation conduit soit à des retards de paiement, soit à une impossibilité d'opérer des prélèvements suffisants pour assurer un niveau de vie décent. De toute évidence, elle demande une intervention immédiate de conseillers pour étudier un redressement toujours long à mettre en œuvre.

Le rôle de l'outil étant d'alerter sur l'existence éventuelle de difficultés, nous avons choisi les seuils estimant qu'il est préférable de déclarer en difficulté une exploitation qui ne l'est pas, plutôt que d'exclure d'une alerte une exploitation qui est déjà en situation fragile.

La détermination des seuils

La détermination des seuils s'est d'abord effectuée sur l'échantillon de l'étude. Compte tenu de sa taille limitée, d'autres tests ont été opérés, d'une part sur l'observatoire au CNASEA des bénéficiaires des aides à l'installation (400 comptabilités en 1987), d'autre part sur l'échantillon du RICA (8 200 comptabilités en 1988), qui permet une approche précise par système de production.

Tableau 4. — Valeur moyenne (ou seuil) des ratios (en %) pour différentes populations de jeunes agriculteurs

Ratios	Annuité /PB	DT /AT	DCT /AC	Annuité /EBE	EBE /PB
Echantillon JA					
Ensemble	12	54	37	17	36
AD* - (CAH)	20	79	60	71	28
Incident de paiement	15	68	58	35	35
Non incident	11	52	33	16	36
Echantillon RICA					
— 35 ans Rica	16	46	36	39	40
— 35 ans très précaire	23	93	112	94	25
Observatoire CNASEA					
Ensemble	13	51	57	18	36
Quartile (seuil)	16	65	74	53	27
Décile (seuil)	24	83	133	87	16

* AD : Agriculteur en Difficulté, NAD : Non Agriculteur en Difficulté.

On observe une convergence des valeurs obtenues sur les sous-populations repérées en difficulté. On note que les situations « très précaires » du RICA (6) correspondent à une définition restrictive. Les moyennes de ce groupe se rapproche du niveau des variables observé sur les déciles de l'observatoire du CNASEA, et se recoupent avec les situations à deux incidents analysées dans cette étude. Ces données nous ont servi de référence dans la définition du second seuil de difficulté financière (situation grave).

Le choix du premier seuil est défini à partir de la convergence observée entre les moyennes des sous-populations de l'échantillon en incident de paiement et des quartiles de l'observatoire CNASEA.

La synthèse élaborée nous amène à faire les propositions suivantes :

Ratios	Annuité /PB	DT/AT	DCT/AC	Annuité /EBE	EBE /PB
Seuil 1	15	60	50	33	33
Seuil 2	20	80	100	66	25

Modulations des seuils selon les systèmes de production

— Seuils et OTEX

Les différences de moyennes de ratios observées entre les systèmes de production nous ont conduit à moduler les seuils proposés pour les productions hors-sol et viande bovine. Les modulations portent sur les trois variables : annuité / produit brut, dette totale / actif total et EBE / produit brut, et ont été choisies en fonction des différences de distribution constatées sur les trois échantillons mentionnés précédemment. Les résultats de ces choix sont présentés dans le tableau ci-dessous.

6. Cf. Analyse à partir des groupes de viabilité « très précaire » = exploitation dont dette totale/actif total > 75 % et autofinancement net < 0.

Tableau 5. — Seuils de risque financier selon les OTEX (en %)

	Annuité /PB	DT /AT	DCT /AT	Annuité /EBE	EBE /PB
Ensemble					
Seuil 1	15	60	50	33	33
Seuil 2	20	80	100	66	25
Hors sol					
Seuil 1	10	65	idem	idem	25
Seuil 2	15	85			17
Viande bovine					
Seuil 1	20	50	idem	idem	40
Seuil 2	25	70			33

— Seuils et statut juridique

La présente étude a montré l'existence de différences dans les valeurs prises par les ratios entre les exploitations individuelles et les GAEC, mais elle ne nous permet pas de proposer des seuils spécifiques en fonction du statut juridique. Pour analyser la fragilité financière, l'interprétation des ratios devra surtout tenir compte de la manière dont sont traités dans la comptabilité des GAEC, les prêts jeunes agriculteurs ; ces derniers étant en effet, souvent considérés comme un apport personnel du jeune agriculteur.

UN OUTIL DE COMPARAISON

L'analyse à 3 ratios permet une première approche du niveau du risque auquel se trouve confrontée l'exploitation. L'étude des deux ratios complémentaires donne la possibilité de mieux comprendre l'origine des difficultés (insuffisance de production, poids trop élevé de la dette au regard des résultats dégagés, etc.).

Si chaque exploitation peut être étudiée à partir de ses ratios comptables de l'année, l'analyse est beaucoup plus pertinente quand elle est menée de façon comparative. Pour cela, la comparaison doit avoir lieu dans trois directions :

— comparaison inter-annuelle des comptabilités afin d'apprécier l'évolution de l'exploitation : elle s'améliore, elle se dégrade ?

— comparaison au sein d'un système de production donné, sur une région donnée par rapport à une population de référence : le phénomène des difficultés financières est-il général (problème sectoriel), l'exploitation se situe-t-elle parmi les moins bonnes exploitations, les moyennes, ou les meilleures ?

— comparaison avec le projet personnel de l'exploitant. Ce projet a été formalisé avec l'étude prévisionnelle d'installation (EPI) de manière à vérifier sa pertinence. Comment se situent trois ans après, les résultats réalisés par rapport à ce projet ?

Ces comparaisons donneront une vision plus précise de l'état de santé économique et financier de l'exploitation ; un diagnostic précis sur une éventuelle difficulté devra ensuite conduire si nécessaire à des actions préventives.

Les ratios ont été choisis à partir des données comptables de 1988, d'un échantillon d'exploitations ayant fait l'objet d'une installation trois ans auparavant. L'évolution des conditions économiques peut conduire à atténuer leur pertinence dans le temps. Il sera donc nécessaire de tester à périodes régulières leur capacité à bien discriminer les situations financières fragiles. L'utilisation d'échantillons de plus grande dimension devrait alors permettre de réétudier l'intérêt de l'analyse discriminante pour construire une fonction score permettant d'optimiser l'analyse de la hiérarchie du risque financier.

ANNEXE

LES 30 RATIOS classés en 7 GROUPES

Autonomie financière	Situation nette/total bilan Situation nette/dette totale Capitaux propres/total bilan Capitaux propres/dette totale ELMT/total bilan ELMT/produit brut Dette totale/total bilan Dette totale/produit brut	Résultat	Résultat bilan/produit brut Charges/produit brut EBE/produit brut Résultat courant/produit brut Revenu disponible/produit brut CREN*/produit brut Résultat bilan/total bilan Résultat courant/total bilan
		Activité	Produit brut/actif
		Efficacité productive	Marge brute/produit brut VAB/produit brut EBE/actif EBE/dette totale
		Charge de la dette	Frais financiers/produit brut Frais financiers/dette totale Annuité/produit brut Annuité/total bilan
		Liquidité	Fonds de roulement/produit brut Fonds de roulement/charges
		Endettement à court terme	Dette CT/produit brut Dette CT/dette totale Tiers créditeurs/approvisionnements

BIBLIOGRAPHIE

BARDOS M. (1984 et 1989). — Le risque de défaillance d'entreprises. *Cahiers Économiques et monétaires*, n° 19, 1984. PME du bâtiment et du génie civil et agricole, ratios significatifs et détection du risque ». *Cahiers Économiques et monétaires*, n° 33, 1989.

BLOGOWSKI A., COLSON F., DECHAMBRE B. (1989). — Amélioration de l'efficacité des concours publics à l'agriculture : les agriculteurs en difficulté.

BLOGOWSKI A., COLSON F., et al. (1990). — *Les exploitations agricoles en difficulté : diagnostic, détection précoce, analyse des trajectoires*. Rapport INRA-Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 3 tomes.

BOULET D., PIALOT D., REMONDAT M. (1987). — Les mutations du négoce du vin, approche économique par l'analyse des données. INRA, série *Notes et documents*, n° 79.

COLSON F. (1990). — La montée du risque financier en agriculture. INRA Économie de Nantes, *AGRESTE*, cahier n° 2.

DORIN B. (1989). — Les situations difficiles en agriculture et la détection des risques. L'exemple de l'Indre et Loire. DEA Économie Agricole, Montpellier.

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (1988). — Décret N° 88-176 du 23 février 1988 relatif aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

MORICE J.C. (1986). — Les jeunes en agriculture, installation en Loire-Atlantique année 1985 et tendances. Chambre d'Agriculture, Nantes.

TILLY P. (1987). — *Observatoire des bénéficiaires de la DJA*. CNASEA, Paris.

* CREN : Capacité de Remboursement des Emprunts Nouveaux.